



Violation de droit d'auteur, photographie

Par **NoSpHieL**, le **08/07/2016 à 14:15**

Bonjour, rnJe suis photographe indépendant et il y a peu un magazine m'a contacter pour utiliser l'une mes photos. J'ai répondu mais à partir du moment où j'ai demandé si on pouvait envisager une compensation, je n'ai plus eu aucune réponse.rnrnLors de la sortie du magazine, je me suis rendu compte que ma photo y était en format 1/3 de page... Mais puisque je n'ai pas envoyé le fichier, il a utilisé une version provenant des réseaux sociaux, qui n'était pas optimisée, pas terminée et il n'a même pas pris la peine de citer mon nom...rnrnDepuis, j'envoie régulièrement des messages aux magazines, ces messages sont vue et pourtant, je ne reçois aucune réponse.rnrnPuisqu'il s'agit d'une petite revue, en distribution gratuite, pensez vous que cela vaille le coup de les poursuivre et si oui, que dois-je faire ? rnrnMerci d'avancernCordialementrnTao

Par **Visiteur**, le **08/07/2016 à 16:59**

Bonjour,rnPerso, je pense que, ne serait-ce que pour la forme, il ne faut pas laisser passer cela.rnDemandez téléphoniquement à parler au directeur de publication.